

## **AVIS DE CONCOURS**

### **POUVOIR ADJUDICATEUR**

Hôpital de Nérès-Les-Bains  
16, rue Voltaire - B.P. 20,  
03310 Neris-les-Bains.

### **OBJET DU CONCOURS**

Concours restreint, de niveau esquisse +, organisé en vue de la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre. Le lauréat du concours sera attributaire d'un marché composé de la mission de base + EXE + SSI + CIE + OPC.

Le projet concerne :

- la construction d'une extension, comprenant une pharmacie à usage intérieur, un plateau sportif en vue de la rééducation fonctionnelle et un pôle administratif ;
- la rénovation partielle de l'aile B des bâtiments existants (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage).

L'Enveloppe affectée aux travaux est de 2 880 000 euros (H.T.). Le projet comprend la construction d'environ 960 m<sup>2</sup> et la restructuration de 780 m<sup>2</sup>.

### **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### **1) Critères de sélection des participants**

La liste des équipes admises à concourir sera établie selon les critères suivants :

- composition de l'équipe, et compétences de chacun des membres du groupement ;
- capacités professionnelles, garanties techniques et financières de l'équipe ;
- qualité des références présentées par le ou les architectes. Seront notamment mises en avant les références portant sur des prestations de complexité équivalente.

Pour justifier sa candidature, le candidat produira :

- pour le groupement, une lettre de candidature (Dc1) ;
- pour chaque membre de l'équipe, une déclaration du candidat (Dc2) complétée, datée et signée, la copie du ou des jugements prononcés dans le cas d'un redressement judiciaire (le cas échéant), et un dossier de références.

Les équipes présenteront obligatoirement leur candidature selon un cadre type, disponible en téléchargement sur la plateforme [www.seau.fr](http://www.seau.fr).

#### **2) Informations relatives à la profession**

Seuls les groupements d'architectes et de bureaux d'études peuvent faire acte de candidature. Les groupements devront disposer des compétences en matière d'architecture, de techniques du bâtiment TCE et d'économie de la construction.

### **PROCEDURE**

Concours restreint ; nombre de participants envisagé : 3.

#### **Critères d'évaluation des projets**

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- qualité de la réponse apportée au programme (sur le plan architectural, fonctionnel et technique);
- compatibilité du projet avec l'enveloppe budgétaire du centre hospitalier.

**Date limite de réception des candidatures**

30 avril 2013 – 16 heures

**Prime**

Une prime de 10 000 euros (H.T.) sera versée à chaque équipe admise à concourir et non retenue.

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES****1) Renseignements complémentaires**

Société d'Equipement de l'Auvergne, Agence de l'allier 42, rue de la République, 03000 Avermes  
Tél. (+33) 4 70 44 56 01. E-mail : avermes@seau.fr. Fax (+33) 4 70 44 62 97

**2) Conditions de remise des candidatures :**

Les candidatures seront envoyées sous enveloppe portant la mention "concours de maîtrise d'œuvre / ch de Nérès les Bains / ne pas ouvrir".

Elles seront transmises par envoi recommandé ou seront remises contre récépissé à la SEAu, agence de l'Allier. Elles pourront également être déposées sur la plateforme [www.seau.fr](http://www.seau.fr)

**3) Autres publications**

Le texte intégral de l'annonce est publié au JOUE et au BOAMP, en date d'envoi du 29 Mars 2013.

**DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :**

29 mars 2013.